

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET
concernant la création d'une structure expérimentale de 5 places (et d'une file active de 20 enfants et adolescents) pour enfants et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en Haute-Vienne et présentant des difficultés multiples

Séance du vendredi 15 décembre 2023

Deux dossiers ont été reçus en réponse à l'appel à projet publié le 6 juin 2023

Association AMALIA
Association Laïque pour l'éducation, la Formation, la Prévention et L'Autonomie (ALEFPA)

Après examen des deux dossiers présentés, le classement retenu à la majorité au regard des critères fixés par le cahier des charges est le suivant :

PROMOTEURS	CLASSEMENT
ALEFPA	1
AMALIA	2

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine.

Le présent avis est publié au Recueil des actes administratifs et sur les sites internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine.

Fait à LIMOGES, le 15 décembre 2023

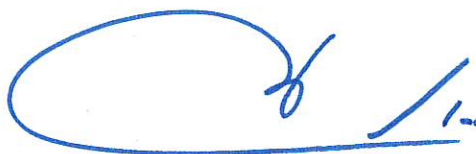
Les co-présidents de la Commission,

La Directrice de la délégation départementale
de la Haute-Vienne de l'Agence Régionale de
Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small vertical mark at the end.

Sophie GIRARD

Le Président du Conseil départemental de la
Haute-Vienne

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized oval shape followed by a few vertical strokes.

Jean-Claude LEBLOIS